OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME DE GRUISSAN

ARRONDISSEMENT DE NARBONNE

DELIBERATION DU COMITE DE DIRECTION SEANCE DU 6 Septembre 2023

L'AN deux mille vingt-trois
CONVOCATION du 30 Aout 2023

18 H 00

Elus

Didier CODORNIOU	Président
Michel CAREL	х
Jean Baptiste BESSE	
Benjamin PARRA	
Marie Anges FUENTES	
Jean Marie LAVOUE	x
Sylvie FERRASSE	х
Joseph GIMENEZ	x
Marie Lou LAJUS	x
Julie BEHLERT	
Charlotte ESPITALLIE	
Alexia LENOIR	x

Personnalités Qualifiées Titulaires

Personnalités Qualifiées Suppléantes

Jean Michel ARIBAUD		Xavier GALAN	
Edyr BELHABCHI	Х	Eric MATTEI	
Laurent CAVAILLE		Didier GASS	Х
Christophe GASTON	Х	Roland LARIPPE	Х
Hugues MARTIN	Х	Bernard PUEYO	
Charlotte MOLLIEIX		Jean Pierre DOOGHE	Х
Frédérique OLIVIE		Félix POPOVICS	X
Hugues PASTUREL	Х	Alain SOLER	
Daniel REYNE		Louis LABATUT	Х
Bénédicte STOLL	Х	Véronique ANDRIEU	

Secrétaire de séance, article R133-7 du Code du Tourisme : Jean-Claude MERIC, Directeur

Quorum : atteint, en l'absence du Président, le Comité Directeur est présidé par le 2ème Vice-Président, Michel CAREL

OBJET: DECISION MODIFICATIVE ESPACE BALNEO LUDIQUE

Monsieur le Vice Président présente la décision modificative suivante, concernant le budget annexe balnéo.

11170	OFFICE DE TOURISME DE GRUISSAN		
Code INSEE	Budget Balneo		2023
		L	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil d'administration

DECIISION MODIFICATIVE - CD DU 05 SEPTEMBRE 2023

D4-1	Dépenses (1)		Recettes (1)	
Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2135 : Installat" générales, agencements. aménagements des construct?	0.00 €	100 000.00 €	0.00€	0.00 €
D-2153 : Installations à caractère spécifique	0.00 €	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2154 : Matériel industriel	0.00 €	15 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2181 i installations générales, agencements et amènagements divers	0.00 €	38 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2188 : Autres	136 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : immobilisations corporaties	136 000.00 €	158 000.00 €	0.00€	0.00 €
D-2315 : Installations, matériel et outillage techniques	22 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	22 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	158 000.00 €	158 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, Avec 15 voix Pour - 0 voix Contre et 0 Abstention

APPROUVE la décision modificative proposée pour le budget annexe balnéo AUTORISE Monsieur Jean Claude MERIC, Directeur Général à prendre toutes mesures d'exécution de cette délibération

Pour copie certifiée conforme Le 2ème Vice Président GRUISSAN, le 07/09/2023

Acte à classer

582023

3

4

En préparation

En attente retour Préfecture

> AR reçu <

Classé

Identifiant FAST:

ASCL_2_2023-09-22T10-11-13.02 (MI247664589)

Identifiant unique de l'acte :

011-425127685-20230906-582023-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte :

décision modificative espace balnéo ludique

Date de décision :

06/09/2023



Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte :

7. Finances locales

7.1. Decisions budgetaires

Identifiant unique de l'acte antérieur

Acte:

58 DM Balnéo.PDF

Multicanal: Non

Classer

Annuler

Préparé **Transmis**

Date 22/09/23 à 10:08 Date 22/09/23 à 10:11

Par BAERENZUNG Stéphanie Par BAERENZUNG Stéphanie

Accusé de réception

Date 22/09/23 à 10:17

Délibération rendue exécutoire le 22/09/2023 à 10h30 Pour le Président Par Délégation Le Directeur Général Jean Claude MERIC